

Alcool - Allaitement

Mise à jour : 30.07.21

ETAT DES CONNAISSANCES

- La quantité d'alcool ingérée par l'enfant via le lait est importante : elle représente environ 10% de la quantité maternelle rapportée au poids.
- Une prise **occasionnelle** d'alcool par la mère en **quantité modérée** ne semble pas présenter un risque particulier pour l'enfant allaité.
- Compte-tenu de la sensibilité du cerveau du nouveau-né/nourrisson à l'exposition à l'alcool, une répercussion à long terme d'une consommation maternelle **élevée et/ou chronique** d'alcool en cours d'allaitement ne peut pas être exclue chez l'enfant allaité.

EN PRATIQUE

- Au vu des données disponibles sur l'alcool et l'allaitement (cf. Etat des connaissances), si la prise occasionnelle d'alcool ne semble pas présenter un risque particulier pour l'enfant allaité, la consommation doit être aussi faible que possible pendant l'allaitement.
 - A titre indicatif, une [estimation du temps nécessaire à l'élimination de l'alcool dans le lait](#) en fonction du poids de la mère et du nombre de verres consommés peut être trouvée.

Consulter aussi sur notre site

[Alcool - Grossesse](#)

Seuls quelques noms de spécialités sont mentionnés ce site. Cette liste est indicative et n'est pas exhaustive.
